

# Atlas du patrimoine naturel de Valmondois

La protection de la biodiversité et des ressources naturelles constitue un enjeu majeur pour le Parc. En effet, bien que situé aux portes de l'agglomération parisienne, le Vexin français présente un intérêt patrimonial et paysager important, tant en termes de milieux naturels que d'espèces de faune et de flore.

## Un outil pour la protection des trames écologiques du territoire

Initiés en 2003, les atlas du patrimoine naturel sont un outil de connaissance du patrimoine naturel et d'aide à la prise de décision dans les projets d'aménagement.



### Un Atlas, c'est quoi ?

Sur la base d'un travail de terrain exhaustif, une cartographie du patrimoine naturel de la commune à l'échelle du 1/10 000, des milieux naturels, de la flore patrimoniale, des enjeux de préservation.

### A quoi ça sert ?

Un outil d'information et d'aide à la décision. Le premier objectif est d'informer les élus et les habitants sur les enjeux de biodiversité de leur commune afin qu'ils puissent prendre en compte le patrimoine naturel dans les projets d'aménagement, mettre en place des mesures de protection sur les milieux les plus intéressants. L'Atlas est donc un outil d'aide à la décision pour les élus mais également pour tous les acteurs du territoire menant des actions susceptibles d'influer sur le milieu naturel.

### Une mise en évidence d'un fonctionnement en réseau

L'assemblage des cartographies sur un secteur géographique permet de mieux appréhender le fonctionnement des différentes trames écologiques et les connexions biologiques à l'échelle locale, mais aussi à l'échelle régionale. La réalisation de tels inventaires constitue un état initial indispensable pour évaluer l'évolution à long terme de la biodiversité sur le territoire du Parc.

## La commune de Valmondois s'est engagée dans cette démarche.

Située sur la limite Est du territoire du Parc naturel régional du Vexin français, la commune de Valmondois s'étend dans la vallée du Sausseron, au niveau de sa confluence avec l'Oise. Elle fait partie de la communauté de communes de la vallée de l'Oise et des impressionnistes.

Son territoire s'étend sur une superficie de 459 hectares. Son point culminant est situé à 116 mètres d'altitude, au niveau des plateaux céréaliers. Le point le plus bas est localisé, dans le fond de vallée du Sausseron, à 24 mètres d'altitude, pour une altitude moyenne communale de 28 mètres.

